

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 FEVRIER 2019

Président : GROSCHE Marie-Christine

Secrétaire de séance : PIN Christine

Présents: GROSCHE MC (Maire) – MACHIN JM (1^{er} Adjoint) – GÉRARD JP (2^{ème} Adjoint) - DUCREUX N (3^{ème} Adjoint) - BARD MP - BRANLARD D - GERVAIS G - GUENOT G - MOME C - PIN C

Absents : CARRE C - CHAMBERLAND P- CHARLOT F - PRIMARD E

Procuration de Cécile CARRE à Marie-Christine GROSCHE

Le Conseil Municipal a décidé de:

- choisir la société ACE BTP INGENEERY pour la maîtrise s'ouvrage déléguée du projet de maison des générations pour un montant de 35 520 € TTC. Cette société était la seule candidate.

- confier le nettoyage des parcelles section AY n° 10 et 109 dites de Montperroux à Frédéric RATEAU pour un montant de 817€. Un autre devis avait été sollicité, sans réponse.

- signer un contrat avec la fourrière de Thiernais pour un montant de 1€ par habitant.

- renouveler dans les mêmes termes le contrat de maintenance de l'alarme incendie du gîte avec la société CHUBB pour un montant de 402€ par an.

- procéder à l'achat d'un ordinateur (inscrit au budget 2018) auprès de la société PBI pour un montant de 2 196€ TTC. Le SIEEEN ayant été sollicité pour une réactualisation de son devis n'a pas répondu.

- approuver le rapport 2017 sur le prix et la qualité du service d'eau potable du Syndicat des Eaux de Liernais (SIAEP).

- participer au financement d'un voyage scolaire organisé par le collège de Montsauche pour un montant de 50€ par élève de la commune (soit 6 élèves). Lors du budget 2019, le budget principal de la commune versera 300€ supplémentaires au budget du CCAS pour permettre cette participation.

- autorise le Maire à procéder à la vente de divers objets restants dans la maison Sanguinetti au plus offrant après en avoir procédé à l'information de la population par voie de mails et d'affiches.

Le 11 février 2019

Le Maire



MAIRIE d'ALLIGNY-en-MORVAN
NIEVRE

Marie-Christine GROSCHE